

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

—

SESSION 2018

—

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

(Classes de première ES, L et S)

Durée : 6 heures

—

SUJET

Les espaces métropolitains en France : dynamiques de la population, activités et aménagements

Les documents suivants peuvent être utilisés pour appuyer le raisonnement dans la composition.

Document 1 : Évolution de la densité de la population au sein des aires urbaines

Document 2 : Les métropoles captent les nouveaux emplois au détriment des villes

Document 3 : La présentation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise

Document 4 : Saint-Herblain, à quelques kilomètres à l'ouest du centre-ville de Nantes, en 2013 et en 1952

Document 5

Document 5 a : La politique des équipements iconiques

Document 5 b : Le stade de France

Document 5 c : Vue aérienne du centre Pompidou-Metz

Aucun fond de carte n'est fourni mais le candidat est invité à réaliser dans le corps du devoir des schémas aux échelles de son choix.

Consignes aux candidats

- Ne pas utiliser d'encre claire
- N'utiliser ni colle, ni agrafe
- Numéroter chaque page en bas à droite (numéro de page / nombre total de pages)
- Sur chaque copie, renseigner l'en-tête + l'identification du concours :

Concours / Examen : CGL

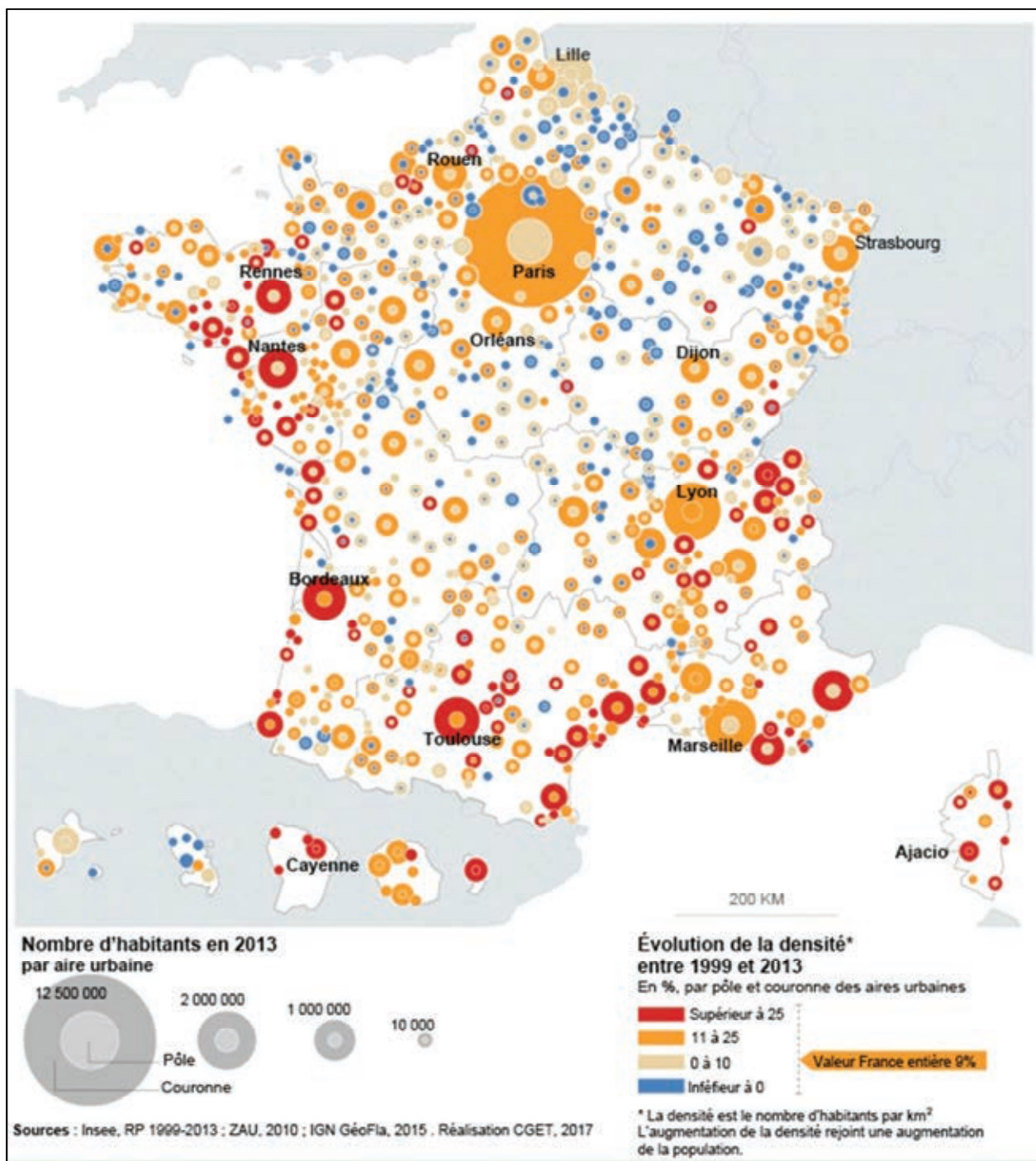
Section/S spécialité/Série : GEOGR

Epreuve : 101

Matière : GEOG

Session : 2018

Document 1 : Évolution de la densité de la population au sein des aires urbaines



Source : L'observatoire des Territoires – CGET - <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/dynamiques-de-population>

Document 2 : Les métropoles captent les nouveaux emplois au détriment des villes

A partir de 1999, les métropoles - aire urbaine de plus de 500 000 habitants - ont commencé à capter davantage de créations d'emplois que les villes. « *En 2006 et 2013, les écarts prennent de l'ampleur avec le décrochage des aires urbaines de moins de 200 000 habitants* », la crise de 2008 ayant sans doute accentué la tendance, relève l'étude publiée mardi 21 février [2017].

Résultats les métropoles, qui concentrent actuellement environ 40 % de la population française, « *rassemblent près de 46 % des emplois, dont 22 % pour la seule aire urbaine de Paris et 24 % pour celles de province* », tandis que les villes moyennes et petites subissent des pertes. Explication : les métropoles profitent davantage de la tertiarisation, de l'économie de la connaissance et des nouvelles technologies. « *En 2011, 85 % des ingénieurs de l'informatique, 75 % des professionnels de l'information et de la communication et 69 % du personnel d'études et de recherches y sont localisés* », indique France stratégie*.

A contrario, les villes de moins de 100 000 habitants sont plutôt positionnées sur des métiers en perte de vitesse (ouvriers, employés, agriculteurs) et ont plus fortement pâti de la « *désindustrialisation prononcée de la France ainsi que de l'érosion du système productif* ». En d'autres termes la « *spécialisation spatiale du travail* » en cours profite aux métropoles.

Le tableau est à nuancer parmi les aires urbaines, précise l'étude. Si les métropoles de Toulouse, Montpellier, Nantes, Rennes, Bordeaux et Lyon ont créé de nombreux emplois entre 1999 et 2013, Lille et Strasbourg en ont attiré moins, Rouen en a perdu et Paris a connu une dynamique moins favorable que les métropoles de province.

* France Stratégie : organisme d'analyse et de prospective rattaché au Premier ministre qui a pour mission d'évaluer les politiques publiques, anticiper les mutations, débattre avec les experts et les acteurs, proposer des recommandations aux pouvoirs publics.

Source : Martine Jacot « Les métropoles captent les nouveaux emplois au détriment des villes » – *Le Monde.fr* – 23.02.2017 - http://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2017/02/23/les-metropoles-captent-les-nouveaux-emplois-au-detriment-des-villes_5083963_4811534.html

Document 3 : La présentation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise

Le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise est ainsi parmi les territoires les plus attractifs et les plus dynamiques de France. Le projet de SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise a pour principal enjeu de conforter cette attractivité à l'horizon 2030 et de l'organiser dans les meilleures conditions. Le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise dessine la métropole de demain où s'équilibrent le respect et la préservation de l'environnement, la croissance économique et démographique, les transports et l'équité sociale.

Pour parvenir à cette métropole des qualités de vie, le SCoT a posé comme principe quatre axes majeurs de développement :

La métropole nature

Avec des terroirs viticoles reconnus mondialement, son fleuve, ses rivières, ses forêts, ses terres agricoles, le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise est précieux pour l'environnement, la biodiversité et l'économie. En raison de leur qualité exceptionnelle, le SCoT protège strictement de l'urbanisation les espaces naturels majeurs, les terroirs viticoles, les sites agricoles et sylvicoles et les espaces de nature en ville qui jouent un rôle décisif dans la qualité de vie de la métropole, sa richesse économique et son attractivité.

La métropole responsable

Le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise propose une organisation du territoire plus économe sur le plan énergétique : en économisant les ressources foncières, en réduisant la dépendance à l'importation des matériaux, plus durable avec une gestion des ressources en eau, priorité du projet, plus sûre en protégeant les personnes et les biens du risque inondations, pour faire une métropole qui consomme peu d'énergie, les valorise au maximum, occupe le minimum d'espaces, préserve et gère au mieux ses ressources en eau, et privilégie la production locale à l'importation de matériaux.

La métropole active

Le développement de l'aire métropolitaine bordelaise doit être soutenu par une croissance économique dynamique, garantissant un emploi à chaque actif. Dans ces espaces économiques, le SCoT organise le territoire et définit les conditions d'accueil de toutes les entreprises dont a besoin l'aire métropolitaine pour développer de l'emploi et de l'activité. La mise en réseau des lieux de vie et d'emplois est une priorité (déplacements, communication, services ...), tout comme la constitution locale du tissu économique métropolitain, en lien avec les sites économiques majeurs.

La métropole à haut niveau de services

La construction d'une métropole à haut niveau de services, par la mise en place de territoires plus accessibles, plus économes et plus attractifs suppose de renforcer le lien entre développement urbain et réseaux de transports collectifs. Pour limiter la dépendance à la voiture, il ne s'agit pas seulement de proposer des services alternatifs en transports, mais également d'organiser la ville en conséquence en conjuguant déplacements, habitats et logements, et équipements commerciaux, éducatifs, sportifs ou culturels. C'est le concept de la multifonctionnalité, celui d'une ville « mixte » où cohabitent toutes les fonctions urbaines.

Source : Site Internet du Sysdau, syndicat mixte qui met en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Bordeaux métropole - <http://www.sysdau.fr/un-projet-d'avenir>

Document 4 : Saint-Herblain, à quelques kilomètres à l'ouest du centre-ville de Nantes, en 2013 et en 1952



Source : Le portail de l'IGN – Rubrique : Remonter dans le temps avec l'IGN - <https://remonterletemps.ign.fr>

Document 5 a : La politique des équipements iconiques

L'analyse des politiques urbaines en France permet de mettre en évidence une tendance exprimée au cours des dernières décennies : le lancement de grands équipements, surtout culturels, signés par des architectes de grande renommée et proposant une architecture qualifiée d'iconique.

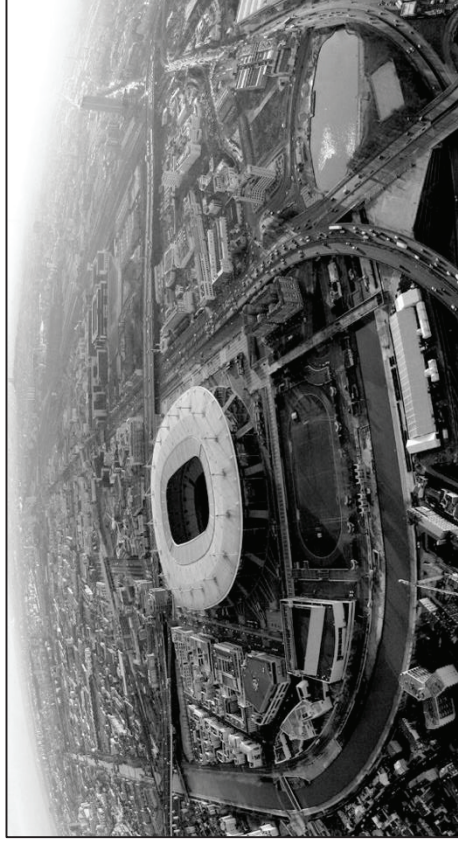
En France, c'est un équipement sportif qui a ouvert la voie : le Stade de France s'est ainsi imposé comme un lieu mythique connu et reconnu aux échelles locale et mondiale. Il s'est progressivement affirmé comme le moteur actif d'une profonde requalification, économique, sociale et environnementale de la Plaine Saint Denis, longtemps considérée comme l'archétype des espaces industriels dont la dégradation semblait devoir rendre vaine toute tentative de réelle reconversion. Il a exercé une influence spectaculaire sur les espaces voisins et son implantation a bouleversé le milieu d'insertion en l'élevant au niveau des lieux communicants les plus performants. Le Stade de France a aussi marqué le désenclavement symbolique et imaginaire de son territoire d'implantation et par là, les débuts des stratégies de mise en tourisme.

Le recours à une forme architecturale étonnante, à une échelle de bâtiment impressionnante, à des matériaux inédits ou à un concept original, a plus généralement été utilisé par les décideurs des villes françaises comme une « locomotive » urbaine susceptible d'impulser des dynamiques touristiques sur le territoire de son implantation.

C'est par l'intermédiaire d'architectures iconiques que des anciennes villes industrielles telles que Metz ou Lens espèrent se créer une image potentiellement touristique.

Source : *La France une géographie urbaine* sous la direction de Laurent Cailly et Martin Vanier, Armand Colin, 2010

Document 5 b : Le stade de France



Source : https://www.lesechos.fr/06/07/2016/LesEchos/22228-355-ECH_les-abords-du-stade-de-france-en-pleine-mue.htm

Document 5 c : Vue aérienne du centre Pompidou-Metz



Source : *Tout-Metz*, média numérique régional - Centre Pompidou-Metz, musée d'art contemporain, <http://tout-metz.com/visite-chantier-centre-pompidou-metz>